

PROGRAMME " E.S.E. "

Ecole-Sport-Entreprendre

« Un dispositif interactif pour réussir à concilier pratique sportive, réussite scolaire et insertion dans le monde du travail. »

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 MAI 2016

de l'Association Ecole Sport Entreprendre acronyme E.S.E., dont le siège social est situé au complexe sportif du val de l'Arc, Chemin des infirmeries, 13100 Aix-en-Provence, SIREN 484820790

Date de l'assemblée : 17 mai 2016

Heure de l'assemblée : 18 heures

Lieu de l'assemblée : Siège social.

La salle de réunion du siège étant trop petite l'assemblée est déplacée à la salle de réunion de la Maison des Sports à 200 m.

Les membres présents reconnaissent avoir été informés conformément aux conditions légales et statutaires de l'association, et que toutes les conditions légales et statutaires de convocation à la présente Assemblée Générale ont été respectées.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'Assemblée Générale. Les rapporteurs sont Madame Katalyn VIGOUROUX et Messieurs BERNARD et ANDRE.

Les clubs suivants ne sont pas représentés : Aix en Provence Athlétisme, BMX les Pennes Mirabeau, PAVVB, Triathl' Aix, Taekwondo Aix, handball Bouc bel Air. Certains se sont excusés dont Pays d'Aix Natation.

Les établissements scolaires suivants ne sont pas représentés : les lycées Vauvenargues, Valabre et Cézanne.

Tous les institutionnels invités (Aix-Marseille-Provence Métropole Territoire d'Aix, ville d'Aix en Provence, Conseil Départemental, député) sont représentés.

Michel SALOMEZ, Président de l'association préside la séance.

Présence et quorum requis :

Le Président constate qu'aucun quorum n'étant requis pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse délibérer valablement, les sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent être mis aux voix.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1- Rapport financier / Bilan 2015 et prévisionnel 2016

2- Rapport d'activité 2015 et perspectives 2016

a- Bilan de la rentrée 2015

b- Subventions, mécénat

c- Le nouveau Bureau

. Organisation des collèges

. Présentation du référent sport

3- Questions diverses

A l'ordre du jour est rajouté le remplacement du Commissaire aux Comptes qui part en retraite.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux sociétaires conformément aux conditions prévues par la loi et les statuts et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Personne ne demandant la parole, le Président aborde les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1 - Rapport financier / Bilan 2015 et prévisionnel 2016

Monsieur Michel BORDREUIL, Commissaire aux Comptes de l'association, prend la parole :

Un audit a été effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables. Cet examen permet d'obtenir l'assurance que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A la fin de l'exercice la situation de l'association est excédentaire de l'ordre de 4000 €. Elle est stabilisée alors qu'il y a deux ans le solde était négatif pour des raisons développées à l'assemblée générale précédente.

Un changement d'organisation comptable a été mis en en place pour être en adéquation avec l'année scolaire et sportive ; ainsi les cotisations ne sont plus enregistrées lors de leur réception mais sur l'année scolaire au prorata sur 2015 et 2016.

Les subventions sont en baisse mais pas significative malgré l'absence totale de subvention de la région et du département.

Une saine gestion a permis de compenser cette baisse.

L'A.G. vote à l'unanimité le rapport financier.

Monsieur BORDREUIL Commissaire aux Comptes partant à la retraite propose d'être remplacé par Monsieur DEPAULE du Cabinet DEPAULE LAUTIER qui prendra la relève sur la période qui reste dans la convention signée (à l'origine sur 6 ans sur lesquels il en reste 2).

L'A.G. vote cette décision de remplacement à l'unanimité.

Monsieur SALOMEZ remercie Monsieur BORDREUIL pour le travail qu'il a fait et donne la parole à Jean-Jacques ANDRE, Directeur opérationnel E.S.E. afin d'exposer le rapport d'activité 2015 et les perspectives 2016.

2- Rapport d'activité 2015 et perspectives 2016

En priorité il faut absolument se mettre en phase avec l'année scolaire et sportive de septembre à septembre au lieu de l'année civile. Cette proposition sera débattue dès le prochain bureau.

L'exposé que je vais faire sera de fait à cheval sur 2015 et 2016. Je rappelle que sur le blog (esepaysdaix.fr) 15 pages sont consacrées à E.S.E. 2015, écrites par plusieurs membres du bureau et votre serviteur.

2-1 La rentrée 2015-2016

L'année scolaire et sportive se termine au mois de juin dans les meilleures conditions comme il est indiqué sur le blog où il est écrit avec orgueil 100% de réussite aux examens scolaires et les résultats sportifs au top. Ainsi tout laissait à penser que la rentrée de septembre 2015 allait se passer dans les meilleures conditions possibles. Ce ne fut pas le cas avec l'explosion d'un club majeur et la saturation des effectifs scolaires. J'ai pensé « annus miserabilis » comme l'a dit la dame la plus célèbre du monde.

- 2-1-1 Les effectifs des bénéficiaires

Ils étaient prévus de passer de 320 à 340 selon la progression moyenne d'année en année. Ils ont été de 300 pour deux raisons; l'explosion du PABA supprime 40 bénéficiaires et 20 bénéficiaires ayant obtenus une dérogation n'ont pu être affectés pour manque de place particulièrement au collège Arc de Meyran.

- 2-1-2 Les salariés et les volontaires du service civique

Les intervenants restent une vingtaine, il est prévu pour la rentrée 2016 un emploi pérennisé et un emploi aidé en plus (ouverture Jas de Bouffan).

Le recrutement des compétences est un chemin de croix où E.S.E. bénéficie de son partenariat avec Pôle Emploi et l'expertise de Vincent CANTRIN et Bénédicte FAURE pour obtenir des emplois aidés qualifiés. Comme chaque année des répétiteurs (5 cette année) nous quittent pour passer du job à un vrai emploi particulièrement ceux qui ont une formation scientifique et surtout d'ingénieur.

- 2-1-3 Les difficultés rencontrées et à venir

Les difficultés restent du même ordre.

a- Scolaires

Du fait de la surpopulation, lorsque les dérogations sont acceptées, les affectations peuvent être bloquées. Une circulaire précisant cette situation a été envoyée aux clubs. Nous ne disposons que d'un seul grand internat et que d'un seul collège. Des démarches ont été menées pour l'ouverture d'autres sites qui commencera dès la rentrée 2016. Il est regrettable que l'enseignement privé catholique ne soit toujours pas sociétaire du projet.

b- Sportives

Le premier problème est le non-respect des dates butoirs d'inscription imposées par le fonctionnement de l'Education Nationale.

La fermeture de la piscine Yves Blanc pour réparations est un handicap pour plusieurs clubs et particulièrement pour un des plus grands d'Aix : le PAN. Trop souvent l'action des clubs s'arrête au moment où son joueur a un emploi du temps qui lui permet de suivre les entraînements, ce qui n'est pas la mission E.S.E. et on se retrouve dans l'esprit « sport études » : tout pour le sport pour l'enfant on verra plus tard.

2-2 L'Ecole

- 2-2-1 Lycée St Eloi (autour de 60 bénéficiaires)

Il se confirme que le projet pédagogique Education Nationale propre à l'établissement est très bien adapté aux sportifs. L'internat est très bien tenu.

Dans sa culture d'ouverture, malgré la pression des demandes d'inscription.

« St Eloi réserve 40 places d'internat aux bénéficiaires E.S.E. dont 6 internes externés ».

(statistiquement les élèves qui souhaitent aller dans d'autres orientations en première que celles proposées par l'établissement).

- 2-2-2 Lycée Zola (autour de 100 bénéficiaires)

A féliciter pour son engagement. Tout se passe pour le mieux.

- 2-2-3 Collège Arc de Meyran (environ 150 bénéficiaires)

Il est le seul partenaire actif en collège. Madame la Principale et son équipe sont très engagées dans le projet. Nous souhaitons avec la Direction de ramener les effectifs vers 120 et pour l'instant cela n'est pas possible. Rachid KHORSI, cheville ouvrière de l'orientation de l'établissement vers le sport, au service de plusieurs principaux successifs qui a vu le collège atteindre des sommets dans son fonctionnement, prend sa retraite. Il sera remplacé par Frédérique LEMAIRE. Il restera à E.S.E. et aidera en particulier à organiser l'encadrement du foot dans l'espace scolaire aixois.

Il s'agit là de trois établissements, qui sont les trois moteurs du projet E.S.E., chacun différemment et avec son caractère propre pour la satisfaction de tous.

Les autres établissements :

- 2-2-4 Les lycées Vauvenargues (une grosse vingtaine de bénéficiaires)

Le fonctionnement s'améliore d'une année sur l'autre. Le proviseur a proposé un accord cadre de fonctionnement appuyé par E.S.E où les dérogations de secteur ne sont pas envisageables sauf pour le Centre de Formation de Basket filles à recrutement national.

- 2-2-5 Les lycées Cézanne

Pour des raisons sur lesquelles je ne m'étalerai pas E.S.E. a été amené à mettre en sommeil son intervention au lycée Cézanne alors que s'ouvrait le Centre de Formation Volley Filles. Nous avons rencontré le nouveau Proviseur et une nouvelle page va s'ouvrir dès la rentrée 2016. Je suis personnellement persuadé qu'elle va s'ouvrir sur un espace riche en innovation et du meilleur accueil possible pour les bénéficiaires E.S.E. Les dérogations de secteur ne sont pas envisageables sauf pour le sport de référence : le Volley féminin, et peut-être la danse (en discussion dans l'établissement).

- 2-2-6 Le Lycée de Valabre

La collaboration aurait dû commencer en septembre 2015 mais quelques démarches parasites et venues d'ailleurs, ni d'E.S.E. ni du lycée l'ont empêchée. Elle va commencer dès la rentrée de septembre 2016. A court terme je pense que Valabre et son grand internat accueillera une quarantaine de bénéficiaires avec des sports de référence (équitation, handball féminin, rugby ...).

- 2-2-7 Collège Jas de Bouffan

La venue d'E.S.E. au Jas de Bouffan était espérée pour la rentrée 2015. Elle n'a pu se faire car le Conseil Général n'a pas tenu ses engagements de soutien financier d'une part, et que Madame la Principale partant à la retraite a déclaré que c'était un excellent projet pour.... son successeur. Toutes les dispositions sont prises pour que se fasse la rentrée 2016 au rythme des Administrations d'Etat ou institutionnelles.

En aucun cas le Jas de Bouffan sera un copier-coller de l'Arc de Meyran. L'action d'E.S.E. sera en priorité à caractère social pour les enfants du secteur en collaboration avec les associations sportives du quartier.

- a- Le conseil d'administration du collège Jas de Bouffan a voté l'accueil d'E.S.E. dans l'établissement, la référente étant Madame BENGRAB.
- b- Les associations sportives du quartier sont partantes dans le projet, adoubées par PRODAS.

- c- Le Conseil Départemental s'est engagé à soutenir financièrement ce projet de façon à ce que les élèves « du quartier difficile » n'aient pas à payer de cotisation sinon symbolique à définir.

Actuellement on est rentré dans le dur pour l'organisation.

- 2-2-8 Le Supérieur

De nombreuses adaptations d'emploi du temps au sport de haut niveau se font dans différentes facultés et particulièrement en I.U.T. Les bénéficiaires E.S.E. ont pu s'inscrire à l'antenne STPAS ouverte au CREPS à l'initiative de Monsieur Eric LECHANONY. Nous travaillons à la formalisation de ces engagements dans le supérieur : facultés, I.U.T., I.E.P., Puis Arts et Métiers.

Monsieur Jean-Marc PERRIN devant s'en aller, Michel SALOMEZ demande à Jean-Jacques ANDRE de lui laisser la parole avant son départ.

Jean-Marc PERRIN félicite l'assemblée Générale pour sa tenue et dit son enthousiasme pour le projet et son soutien total qu'il lui apportera.

E.S.E. concerne plusieurs services du département : le scolaire (collèges et supérieur), jeunesse et solidarité, famille, politiques de la ville, sports,...).

A travers ces services le département participera à l'installation d'E.S.E. ; au Jas de Bouffan dans l'immédiat et à moyen terme soutiendra plus généralement l'action d'E.S.E.

Jean-Jacques ANDRE demande à Monsieur PERRIN encore quelques minutes avant son départ pour l'informer d'objectifs à court terme.

Premièrement, un axe sud de classes à caractère sportif est ainsi créé avec l'ouverture du Jas de Bouffan : Jas de Bouffan, Arc de Meyran, Zola.

De façon analogue sera créé un axe Nord, Rocher du dragon, St Eutrope, Cézanne.

Le principe est de créer un maillage sur le Pays d'Aix pour échapper autant qu'il se peut aux désectorisations scolaires.

Deuxièmement, comme il lui a été demandé par les représentants du Département, Jean-Jacques ANDRE s'engage au titre de l'association et avec son soutien à dupliquer le projet dans d'autres territoires du département.

Monsieur PERRIN quitte l'assemblée.

2-3 les clubs

La liste des clubs sociétaires reste stable à une unité près : la disparition du PABA et l'arrivée des Golgoths.

A l'explosion du PABA nous avons essayé de placer ici ou là des bénéficiaires E.S.E. dans d'autres clubs d'accueil pour qu'ils ne subissent pas une double peine.

Avec l'appui de la FFB les institutionnels locaux (mairie et territoire) préconisent la réorganisation du basket territorial pour recréer un basket féminin d'élite. A cette fin :

- a- Le VBC et les Golgoths (nouveau sociétaire) se sont associés pour la formation.
- b- Le Centre de Formation Filles a été préservé à Vauvenargues avec l'excellent travail d'Olivier JORDY.
- c- Les inscriptions à titre individuel sont prises pour les filles en clubs qui agissent dans ce sens (comme Rousset). A titre provisoire pour l'année en attendant l'émergence d'un club porteur de l'élite.

Avec le désengagement de l'ex A.S.A. partenaire historique du collège et le départ de Rachid KHORSI à la retraite, son poste transformé en demi-poste, le groupe foot est supprimé à l'Arc de Meyran.

Aux problèmes récurrents du manque d'installations sportives malgré les efforts continus des institutionnels s'ajoute cette année la réfection de la piscine Yves Blanc qui pénalise lourdement les sports d'eau et particulièrement le PAN.

Vote de l'AG pour le rapport d'activité et pour l'élargissement du champ d'action : voté à l'unanimité.

3- Le nouveau bureau

3-1 Monsieur Henri AUBERT se présente comme nouveau membre du bureau.
« J'ai rejoint E.S.E à titre individuel bien que membre actif du CROS. Une convention de partenariat E.S.E. / CROS sera établie. Je suis un professeur d'Education physique en retraite très engagé dans l'UNSS. Je suis trésorier du CROS depuis 4 ans ».

3-2 Le dernier bureau a décidé sa réorganisation avec 4 pôles de responsabilité (pièce jointe).

4- Subventions et mécénat

L'A.G. s'interroge sur le devenir des subventions et sur les baisses générales de ces subventions. S'ajoute la disparition de la C.P.A. soutien principal d'E.S.E. Des garanties relatives sont données pour les deux années à venir.

Le développement d'E.S.E voire sa survie est lié à un financement privé. Nous avons enfin cette année été éligible au mécénat ce qui nous permet de mener une action d'une part vers les entreprises d'autre part vers les parents sous forme de micro-mécénat. Une circulaire d'information a été adressée dans ce sens à tous les parents et seule la mobilisation des parents pourra déboucher sur un succès.

5- Questions diverses

Aucune question diverse n'ayant été déposée une discussion informelle s'ouvre entre les participants de l'assemblée. En particulier il est demandé la création d'une plaquette d'information. En l'état E.S.E. n'a pas les moyens de le faire ; Jean-Jacques ANDRE est prêt à recevoir tous les volontaires pour sa création.

Monsieur SALOMEZ lève la séance à 20h15.

Les rapporteurs :

Katalyn VIGOUROUX

Eric BERNARD

Jean-Jacques ANDRE

Le Président
Michel SALOMEZ



Association E.S.E. Pays d'Aix

Association agréée par l'Education Nationale
Complexe sportif du Val de l'Arc - Chemin des infirmeries
13100 Aix en Provence

Tél : 04 42 69 16 45 ou 06 80 02 18 82 Courriel : esepaysdaix@laposte.net

N° siret : 484 820 790 00042